

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 2 du 13 janvier 2016**

**PARTIE PERMANENTE**  
**Marine nationale**

**Texte 11**

**ARRÊTÉ**

portant classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique.

*Du 18 novembre 2015*

**ARRÊTÉ portant classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique.**

*Du 18 novembre 2015*

NOR D E F B 1 5 5 2 0 7 5 A

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe et un appendice.

*Texte abrogé :*

À compter du 1er septembre 2015 : Arrêté du 20 mai 2015 (BOC n° 39 du 3 septembre 2015, texte 17 ; BOEM 525.2.1).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 525.2.1

*Référence de publication :* BOC n° 2 du 13 janvier 2016, texte 11.

---

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 68-217 du 28 février 1968 modifié, fixant, par application de l'article premier de la loi du 30 mars 1928, les conditions de classement dans le personnel navigant de l'aéronautique navale,

Arrête :

Art. 1er. En application des dispositions de l'article 3. du décret n° 68-217 du 28 février 1968 modifié, les officiers de carrière et les officiers sous contrat, non titulaires d'un brevet du personnel navigant de l'aéronautique navale et affectés sur l'un des postes figurant à l'annexe au présent arrêté, peuvent, sur leur demande, être classés provisoirement dans le personnel navigant pour la durée de leur affectation.

Art. 2. Les officiers non titulaires d'un brevet du personnel navigant classés à titre provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale le jour de publication de cet arrêté, et occupant un emploi ne figurant pas dans l'annexe au présent arrêté, ne sont plus classés dans le personnel navigant de l'aéronautique navale.

Art. 3. Les conditions d'application du présent arrêté font l'objet d'une instruction particulière.

Art. 4. L'arrêté du 20 mai 2015 portant classement provisoire dans le personnel navigant de l'aéronautique navale des officiers de la marine non titulaires d'un brevet du personnel navigant et occupant un poste à attribution aéronautique est abrogé à compter du 1er septembre 2015.

Art. 5. Le présent arrêté prend effet à compter du 1er septembre 2015. Il est publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le vice-amiral d'escadre,  
directeur du personnel militaire de la marine,*

Christophe PRAZUCK.

ANNEXE I.  
**LISTE DES POSTES À ATTRIBUTIONS AÉRONAUTIQUES OUVRANT DROIT AU CLASSEMENT PROVISOIRE DANS LE PERSONNEL NAVIGANT.**

CODE CREDO DU POSTE.	CODE SAP UNITÉ.	CODE UNITÉ.	FORMATION D'EMPLOI.	SPÉCIALITÉ REQUISE.	GRADE.	EMPLOI.	QUALIFICATIONS.	NUMÉRO POSTE.
050B000070	50078280	10601	PORTE AVIONS NUCLÉAIRE CHARLES DE GAULLE	INDIF	CV	CDT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
05R7000003	50079067	18195	BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT MISTRAL	INDIF	CV	CDT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
05R8000124	50079068	18196	BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT TONNERRE	INDIF	CV	CDT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
0895000002	50375006	18198	BÂTIMENT DE PROJECTION ET DE COMMANDEMENT DIXMUDE	INDIF	CV	CDT	(B1) (B2) (B3) (B4) (B5)	A0001
05SY000002	50079998	34135	ÉCHANGE ARMÉES FRANCE	SCLAS	CC	CHEF TRAVÉE SURVEILLANCE AWACS	(A)	A0002
05T2000132	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE (ALAVIA)	CCA	CF	CHEF DE BUREAU CIRCAE - SACAI	(B6)	A0034
05T2000088	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU AVIATION A TERRE	(B1) (B3) (B4)	A0039
05T2000091	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU AVIATION EMBARQUÉE	(B1) (B3) (B4)	A0041
05T2000103	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU FLOTTE ARMEMENT	(B3) (B4)	A0058
05T2000063	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	CF	CHEF DE BUREAU PILOTAGE DES RH	(B5)	A0079
05T2000131	50082551	70303		CCA	CC	ADJOINT CELLULE SACA	(B6)	A0092

			ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE					
05T2000094	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV	CHEF DE BUREAU FLOTTE HÉLICOPTÈRE	(B1) (B3) (B4)	A0094
05T2000067	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	CC	CHEF DE BUREAU AUDIT QUALITÉ/ NAVIGABILITÉ	(B3) (B4) (B6)	A0108
05T2000084	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	CF	CHEF DU BUREAU SA/LOG	(B4)	A0126
05T2000046	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L'AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE	MAERO	LV/EV1	CHEF CELLULE BPC	(B4)	A0147
08C3000255	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	LV	CHARGE DE MISSION RÉNOVATION ATL2	(A)	A0132
08C3000313	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	LV	ADJOINT OFFICIER RAPPOORTEUR AVIONIQUE	(A)	A0012
08C3000326	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	LV	OFFICIER RAPPOORTEUR ARMEMENT	(A)	A0022
08C3000144	50082661	75887	CEPA/10S	MAERO	EV1	OFFICIER RAPPOORTEUR MATÉRIELS SÉCURITÉ DES VOLS	(A)	A0029
08C3000151	50082661	75887	CEPA/10S	SCLSM	LV	OFFICIER RAPPOORTEUR DÉTECTION SOUS-MARINE - DÉTECTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE	(A)	A0034
08C3000297	50082661	75887	CEPA/10S	SCLAS	LV	OFFICIER RAPPOORTEUR TRANSMISSIONS	(A)	A0038
05T6000037	50082722	79504	FLOTTILLE 4F	MAERO	EV1	ADJOINT AU CHEF DE SERVICE	(A)	A0024
05T7000069	50082729	79511	FLOTTILLE 11F	MAERO	EV1	ADJ AU CHEF DE SERVICE	(B1) (B3) (B4) (B5)	A0027
05T8000067	50082730	79512	FLOTTILLE 12F	MAERO	EV1	ADJ AU CHEF DE SERVICE	(B1) (B3) (B4) (B5)	A0137
05T9000064	50082735	79517	FLOTTILLE 17F	MAERO	EV1	ADJ AU CHEF DE SERVICE	(B1) (B3) (B4) (B5)	A0027
05TB000185	50082739	79521	FLOTTILLE 21F	MAERO	EV1	ADJ AU CHEF DE SERVICE	(A)	A0062

05TC000229	50082741	79523	FLOTTILLE 23F	MAERO	EV1	ADJ AU CHEF DE SERVICE	(A)	A0060
05TH000102	50082781	79602	FLOTTILLE 24F	MAERO	LV	COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0043
05TD000077	50082749	79531	FLOTTILLE 31F HYERES	MAERO	EV1	ADJOINT AU CHEF DU SERVICE TECHNIQUE	(A)	A0011
08BC000072	50508553	74626	FLOTTILLE 33F	MAERO	EV1	ADJOINT COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0007
016H000084	50081413	47960	EMIA - COMAERO FAA'A	CCA	CF	CHEF DE SITE	(B1)	A0027
016H000083	50081413	47960	EMIA POLYNÉSIE - COMAERO FAA'A	MAERO	LV	CDT ADJ TECHNIQUE	(A)	A0040
05TJ000052	50082796	79622	ESCADRILLE 22S LANVEOC	MAERO	LV	CDT ADJ TECHNIQUE	(A)	A0024

(A) Réalisation d'heures de vol en tant que membre d'équipage pour vols techniques et/ou vols d'expérimentation (CEPA).

(B) Poste d'environnement aéronautique où les fonctions et responsabilités exercées contribuent directement à la réalisation des vols d'entraînement et opérationnels, et nécessitent une excellente connaissance du milieu aéronautique, apportée par un stage qualifiant (TEMPONAV).

(1) Exploitant : conduite, planification activité aérienne.

(2) Exploitant : commandant d'aéronautique navale locale pouvant mettre en œuvre un grand nombre d'aéronefs dans un cadre complexe.

(3) Navigabilité FRA M, portant responsabilité directe des conditions de maintien de la navigabilité des aéronefs.

(4) Navigabilité FRA 145, portant responsabilité directe de la réalisation des actions de maintenance.

(5) Navigabilité FRA 147, portant responsabilité directe du contrôle de l'attribution des qualifications professionnelles des maintenanciers.

(6) Exploitant : prestataire de service navigation aérienne/contrôle aérien, responsable exécutif de l'unique organisme ALAVIA [dont base de l'aéronautique navale (BAN)].

*APPENDICE I.A.*

***VOLANT CONDITIONNEL DE POSTES SUPPLÉMENTS AÉRONAUTIQUES OUVRANT DROIT AU CLASSEMENT PROVISOIRE DANS LE PERSONNEL NAVIGANT (EN GESTION PMI).***

CODE CREDO.	CODE SAP UNITÉ.	CODE UNITÉ.	FORMATION D'EMPLOI.	SPÉCIALITÉ REQUISE.	GRADE.	EMPLOI.	QUALIFICATIONS.	NUMÉRO POSTE.
01UW000576	50082567	72080	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE LANVÉOC	ENERA	CC/LV	CHEF SMN	(B3)	A0302
0523000310	50082646	75680	BASE AÉRONAUTIQUE NAVALE DE HYÈRES	ENERA	CC/LV	CHEF SMN	(B3)	A0373
05T2000031	50082551	70303	ÉTAT-MAJOR DE L' AMIRAL COMMANDANT DE LA FORCE DE L' AÉRONAUTIQUE NAVALE	AVIAT	CF	CHEF DE BUREAU ACTIVITÉS	(B1)	A0023
05TG000053	50082752	79534	FLOTTILLE 34F	ENERA	LV/EV1	COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0019
05TF000085	50207838	79533	FLOTTILLE 35 F	ENERA	LV/EV1	COMMANDANT ADJOINT TECHNIQUE	(A)	A0059
08C3000217	50082661	75887	CEPA/10S	ENERA	LV	COMMANDANT ADJOINT SOUTIEN TECHNIQUE RAFALE ISTRES	(A)	A0162
08C3000245	5008266LP01	75887	CEPA/10S	ENERA	CC/LV	CHEF DE SERVICE CST FLOTTILLE HÉLICOPTÈRE	(A)	A0178

(A) Réalisation d'heures de vol en tant que membre d'équipage pour vols techniques et/ou vols d'expérimentation (CEPA).

(B) Poste d'environnement aéronautique où les fonctions et responsabilités exercées contribuent directement à la réalisation des vols d'entraînement et opérationnels, et nécessitent une excellente connaissance du milieu aéronautique, apportée par un stage qualifiant (TEMPONAV).

(1) Exploitant : conduite, planification activité aérienne.

(3) Navigabilité FRA M, portant responsabilité directe des conditions de maintien de la navigabilité des aéronefs.